

Le rachat de Motorola Mobility par Google est validé... des deux côtés de l'Atlantique

Après plusieurs mois de discussions et d'enquête, les autorités de régulation de la concurrence américaine et européenne ont décidé de donner leur aval pour le rachat de Motorola Mobility par Google.

[Annoncée en août dernier](#), cette opération d'envergure, estimée à 12,5 milliards de dollars, implique notamment un transfert de propriété intellectuelle sur quelque 17 000 brevets déposés et 7500 en cours de validation auprès des instances compétentes, [rappellent nos confrères d'ITespresso.fr](#).

Dans le collimateur des autorités *antitrust*, Google s'était vu imposer un frein dans le cadre de ces démarches en lesquelles les élus européens entrevoyaient une issue nuisible à la concurrence. Aussi, les intéressés ont à plusieurs reprises exigé des précisions à ce sujet, sollicitant des documents jugés « *essentiels pour l'évaluation d'une telle transaction* » et retardant d'autant le processus.

Un rachat validé, mais sous surveillance

Leurs conclusions sont néanmoins sans équivoque : la Commission européenne et le Département américain de la justice entérinent à l'unisson cette acquisition « *qui ne modifiera pas sensiblement la donne sur le marché* ». Le communiqué de presse relatif à la décision de la Commission européenne est accessible [à cette adresse](#).

Un verdict aux antipodes des soupçons qui pesaient jusqu'alors sur Google. La firme de Mountain View était suspectée de vouloir privilégier, dans le cadre du déploiement de son OS mobile Android, les *smartphones* Motorola, mais la percée négligeable de ces derniers a écarté toute éventualité d'une telle échéance.

Comme le rappelle [l'AFP](#), les législateurs s'engagent à « *surveiller de près le comportement de l'ensemble des acteurs du marché actifs dans le secteur en cause* ».